| 12 adjud. | de place de 1re cl Majors ou capitaines |
|-----------|---|
| 12 | de 2e cl Capitaines ou lieut. |

de 3º cl.-Lieut. ou sous-lieut. L'infanterie est organisée en quatre divisions et bui

L'intendance militaire comprend : psd) - sebagird

1 intendant en chef, ayant rang de général-major.

1 » de Irecl., " de colonel.

41 & malon de 2ºccl., farson arma de lieut.-colonel.

8 sous-intendants de 1re cl., ayant rang de major.

4 stad & mondo in de 20 cl., messanto en de capitaine.

29 capitaines quartiers-maîtres ad I to alitos anol

4 sous-intendants adjoints, avant rang de lieutenant.

45 officiers payeurs (lieutenants ou sous-lieutenants).

29 administrateurs d'habillement (capit. et lieutenants)

Le corps des officiers de santé comprend :

1 inspecteur général, assimilé au rang de général-

4 médecins en chef et médecins principaux, assimilés au rang de colonel et de lieutenant-colonel.

7 médecins de garnison, assimilés au rang de major.

115 médecins de régiment, de bataillon et adjoints, assimilés au rang de capitaine, de lieutenant et de sous-lieutenant.

1 pharmacien principal. 11 sequent sob serbso sol. 30 pharmaciens de 1 c et de 2 c classe.

1 inspecteur vétérinaire.

27 vétérinaires de 1re, de 2e et de 3e classe, nolos al

12 adind. de place de fre cl. -- Majors ou capitaines meil no se Troupes d'infanterie.

de 3º el. - Lieut. ou sous-lieut. L'infanterie est organisée en quatre divisions et huit brigades. - Chaque division comprend 4 régiments; la brigade, 2, pois en guer maye, ledo de mebnetai 1 L'arme de l'infanterie se compose de :

1 régiment de chasseurs-carabiniers comptant 3 bataillons actifs et 1 bataillon de réserve.

2 régiments de chasseurs, comptant chacun 3 bataillons actifs et 1 bataillon de réserve. sonistique 00

12 régiments de ligne, comptant chacun 3 bataillons ractifs et 1 bataillon de réserve usyag essioillo ab

1 régiment d'élite, comptant 4 bataillons actifs et 1 bataillon de réserve. Le corps des officiers de santé comprend :

16 régiments, comptant 49 bataillons actifs et 16 bataillons de réserve.

L'infanterie comprend, en outre : lo no anicabam 1

notes-inamelment et le fenotes et ann ma 1 compagnie sédentaire de sous-officiers.

2 compagnies sédentaires de fusiliers.

1 compagnie d'enfants de troupe.

1 division de discipline.

Les cadres des troupes d'infanterie comprennent : 30 pharmaciens de 1re et de 2e classe.

Officiers.

16 colonels glo eg ab to to be an an rentratev 72

16 lieutenants-colonels.

| 2 |
|--|
| 66 majors strelama at sequer's |
| 16 capitaines-adjudants-majors. 169 B de 1re classe. |
| |
| 163 » de 2º » 78 lieutenants adjudants-majors, porte-drapeaux et |
| 78 lieutenants adjudants-majors, porte-drapeaux et |
| officiers d'armement. |
| 336 lieutenants. |
| 336 sous-lieutenants. |
| dour verminals at accompanies at almaniphy rush |
| De plus à la section de reserve. |
| 32 capitaines. |
| 32 lieutenants |
| to anothers Sous-officiers, caporaux, etc. 1991 superil |
| la de la companya de |
| 65 adjudants-sous-officiers. 13 tambours-majors. |
| 4 sergents cornets even ab sequent tob sering sol |
| 16 maîtres armuriers. |
| 32 maîtres tailleurs et cordonniers. |
| 224 musiciens d'état-major. no los estnanes meil 8 |
| 62 caporaux tambours et cornets. stojsm @1 |
| 348 sergents-majors.sm-atmsbribs sociatique |
| 1390 sergents. |
| 348 sergents-fourriers, show more services 88 |
| 2076 caporaux. 619998 89 a 86 |
| 660 tambours et cornets asbeils signaturil ? |
| 128 élèves tambours et cornets. |
| 62 sous-officiers et tambours de la compagnie séden- |
| taire de sous-officiers ansantasil-suos 32 |
| |

Troupes de cavalerie.

La cavalerie est organisée en deux divisions et quatre brigades.

La division de cavalerie légère se compose: de deux régiments de chasseurs et de deux régiments de lanciers, répartis en deux brigades.

La division de grosse cavalerie se compose : du régiment de guides, de la gendarmerie mobilisée et de deux régiments de cuirassiers, formant deux brigades. Chaque régiment de chasseurs et de lanciers compte 6 escadrons et 1 dépôt.

Le régiment de guides compte 6 escadrons et 1 dépôt. Chaque régiment de cuirassiers compte 4 escadrons et 1 dépôt.

Les sept régiments comptent 38 escadrons et 7 dépôts.

Les cadres des troupes de cavalerie comprennent :

Officiers. 7 colonels. 7 lieutenants-colonels. 19 majors. 7 capitaines adjudants-majors. 7 o instructeurs. 38 o commandants d'escadron. 38 o en second. 7 lieutenants adjudants-majors. 7 o porte-étendards. 76 sous-lieutenants.

| Sous-officiers, brigadiers, etc. | |
|--|-----------|
| 19 adjudants sous-officiers. | |
| 7 trompettes majors. | |
| 7 brigadiers. | |
| 7 maîtres armuriers. stonolog-etnanestueil | 919 |
| 21 , tailleurs, selliers, bottiers. 10 8111 | |
| 45 maréchaux-des-logis-chefs. h sonistique d | |
| 256 maréchaux-des-logis. | 1415 |
| 15 145 conspirates eliel fourriers. chusminos d | 10 |
| 456 brigadiers. | |
| 114 trompettes. as of the district as bashag | 19.2 |
| 76 maréchaux-ferrants. | |
| e sept a a depth | |
| sing of the mother Artillerie, or were much fush | |
| L'artillerie est placée sous l'autorité d'un lieutens | nt- |
| énéral investi des fonctions d'inspecteur général | - |
| Parme comprend tobiam ") " " Bellin " | 11 |
| Service a service and the serv | 9 |
| état-major particulier. | |
| 1 régim., comptant 15 montées de siège en 2 briga | s des. |
| compagnie de pontenniers. | Į. |
| d'ouvriers d'artillerie. | |
| » d'ouvriers armuriers. | |
| d'artificiers. | |
| division du train d'artillerie. | Ž. |
| lientenants-nolonals. | A |
| | |

| Le | s cadres | | | inprennent: | |
|------|-----------|-----------|--------------|---------------------------------------|-----|
| | | ÉTAT- | | RTICULIER. | |
| | | | Officier | | |
| 4 | colone | ls. | idiers. | Rottel & | |
| . 5 | lieuten | ants-col | | 7 maitres armurian | |
| 5 | majors | enitted. | , selliera | 21 sailleurs | |
| 5 | capitai | nes de 1 | e classe. | An agreements | |
| 9 | lieuten | | C . | 256 maráchaux-des-l | |
| 5 | comma | ndants d | | e, en résidence, de 1re c | 1. |
| 4 | a | TW B G E | n , | | |
| 7 | gardes | d'artille | rie de 1re | classe treamont 411 | |
| 8 | n | n | de 2e | 76 maréchaux-ferra | |
| 9 | a | D | de 3e | D | |
| -111 | conduc | | officiers et | employés. d'adjudant-sous-officier |). |
| | | | | maréch des-logis chef | |
| 12 | a | de 3e | a) u | maréchal-des-logis) | 1 |
| 3 | maîtres | artificie | rs. | hadrolina de la compa | |
| 3 | contrôl | eurs de | 1re classe. | état-major particulier, | |
| 4 | a réparti | de | 2e p | regim., complant 15 | 0 |
| 3 | réviseu | rs de 1re | classe. | 24 | |
| 1 | n | de 2e | | compagnie de pontonni | 1 |
| | raly to | aoragie! | TROUPE | d'ouvriers d'envriers a | |
| | | | Officiers | d'artificiers? | 000 |
| | colonel | | llerie. | division du train d'artil | 1 |
| 1 | lientens | ante-colo | nale | | 201 |

| Section 1997 Control of the Control | 1 |
|---|-----------|
| 12 majors. | |
| 4 capitaines adjudants-majors (1re classe). | |
| 4 lieutenants » » | an a.T |
| 4 capitaines instructeurs (1re classe). | tugil ah |
| 40 Capitalies de 1 oi. | |
| 22 des hatter compa | ag., etc. |
| 61 lieutenants | Daires . |
| 66 sous-lieutenants | 100 |
| Sous-officiers , brigadiers , etc., etc. | Les ca |
| 8 adjudants-sous-officiers. | k . |
| 4 maréchaux-des-logis chefs artificiers. | 8 |
| 4 trompettes-majors. signolog-sinensiusil | |
| 4 » brigadiers. | |
| 4 maîtres armuriers, saste and ab applistique | 18 |
| 12 n tailleurs, cordonniers et selliers. | 8 |
| 5 ouvriers selliers. | 181 |
| 53 maréchaux-des-logis chefs. | |
| 4 adjudants de batterie. | - 21 |
| 346 maréchaux-des-logis. | |
| 52 p seed fourriers, ab solving | er |
| 200 bringdions | 05 |
| 94 » artificiers. | 08 |
| | |
| 100 trompettes. 154 ouvriers selliers, charrons, forgerons et | charpen- |
| tions . William | |
| 24 maréchaux-ferrants | gign b |
| terojua. | A CA |

(accelo ati) e Genie, abaibe santations t

Le génie a pour chef un inspecteur général du grade de lieutenant-général.

Il se compose : d'un état-major particulier et des troupes du génie formant un régiment de 10 compagnies.

Les cadres du génie comprennent :

ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.

- 3 colonels. Hit is stalle digot sele kundelman &
- 5 lieutenants-colonels. Mojem-selbenmont
- 5 majors. see ibsaird a see
- 18 capitaines de 1re classe.
- 5 serolles to de 20 nofano, confere de seliere, 5
- 12 lieutenants.
- 12 sous-lieutenants. do ergol-sob-alteriolista 63

Gardes.

- 10 gardes du génie de 1re classe.
- 20 n n de 2e n stelbasiad 008
- 20 v v de 34 acounting 46

over temperos. TROUPES. charrons forgerons et charpen

Officiers.

- 1 colonel.
- 1 lieutenant-colonel.
- 2 majors. 14 to the late of th

- 1 capitaine adjudant-major.
- 1 lieutenant
- 20 capitaines de 1re et de 2e classe.
- 10 lieutenants.
- 10 sous-lieutenants.

Sous-officiers . etc.

- 2 adjudants sous-officiers.
- 1 tambour-major.
- 1 caporal tambour.
- 1 maître armurier.
- 2 maîtres tailleur et cordonnier.
- 10 sergents-majors.
- 50 sergents.
- 10 sergents-fourriers.
- 60 caporaux.
- 20 tambours.
- 150 maîtres-ouvriers et sapeurs-mineurs de 1re cl.
- 360 sapeurs-mineurs de 2º classe.

Gendarmerie.

L'arme de la gendarmerie est placée sous le commandement spécial d'un colonel, ayant sa résidence à Bruxelles.

Un officier général est investi des fonctions d'inspecteur général de l'arme.

La gendarmerie est partagée en trois divisions territoriales, composée chacune de trois provinces.

Chaque division est sous les ordres d'un major.

Le commandant de la 1re division a sa résidence à Bruxelles; cette division comprend le Brabant, le Hainaut et la province de Namur.

Le commandant de la 2º division a sa résidence à Gand: cette division comprend les deux Flandres et la province d'Anvers.

Le commandant de la 3º division a sa résidence à Liége; cette division comprend la province de Liége, le Limbourg et la province de Luxembourg.

Chaque division se compose de trois compagnies, dont une par province.

Chaque compagnie est placée sous les ordres d'un capitaine qui a sa résidence dans le chef-lieu de la province.

Les compagnies se subdivisent en lieutenances, comprenant un ou plusieurs arrondissements.

Le personnel comprend :

Officiers.

- 1 colonel.
- 3 majors.
- 1 capitaine adjudant-major.
 - 9 capitaines commandants.
 - 9 lieutenants.
- 19 sous-lieutenants, avni ins isreedy rejoille all

Troupes. omia'l ab inianag apor

- 3 adjudants sous-officiers.
- 9 maréchaux-des-logis chefs.

| 60 maréchaux-des-logis à cheval. |
|---|
| real 12 per set no militar emisso à pied. |
| 127 brigadiers à cheval. |
| 32 · à pied. |
| 809 gendarmes à cheval. |
| 809 gendarmes à cheval. 356 » à pied. |
| egazza el le euv é eticènil desob el ruoq reiolito l' Etablissements militaires. |
| RÉPÉTITEURS MILITAINES. |
| ÉCOLE MILITAIRE A BRUXELLES. |
| L'organisation de l'école militaire comprend : |
| 1 officier général ou supérieur commandant et |
| directeur des études. es et a |
| 1 officier supérieur commandant en second. |
| 2 examinateurs permanents. |
| 3 officiers instructeurs. |
| 4 officiers-inspecteurs des études. |
| 1 aumônier. |
| 1 médecin. soupilementem sel mon S |
| 1 dessinateur. enpinecemal a 1 |
| 1 secrétaire. |
| 1 préparateur de chimie. |
| 1 mécanicien. gampileque aimide at a 1 |
| PROFESSEURS MILITAIRES. |
| I " la géographie et la statistique (bibliothécnira) |
| 1 officier pour la fortification et l'art militaire |
| 1 » » la topographie. |

| | minitage | 1(8083) | |
|----------------|-----------------|--|------------|
| 1 of 1 1 | ffici n n | er pour l'administration? ZUE do rem » l'architecture milit, et les foi » le service de l'artillerie. Anyelo de seurabaco Maître Militaire. | |
| 1 of | fici | er pour le dessin linéaire à vue et le p | aysage. |
| | | RÉPÉTITEURS MILITAIRES. | |
| 11 | Ď | er pour la mécanique. | |
| | | rla topographie de de commo | Α. |
| | | » le service de l'artillerie. | |
| 1 .0 | | os no talà chimie: majraque raiofflo | A |
| 1 | 1) | » l'astronomie et la géodésie. | e e |
| • | | professeurs civils, state file | A Y |
| 2 pc | our | les mathématiques. | |
| 1 | n | la mécanique. | |
| 1 | " | la physique. | |
| 1 | n | l'astronomie et la géodésie. | |
| 1 | " | la chimie appliquée. " " " " " " " " " " " " " " " " " " " | |
| 1 | n | la chimie et les manipulations. | |
| 1 | n Pal | la géographie et la statistique (bibliot | iécaire). |
| .earce | | les belles-lettres of al moq resolle | |
| 2 |)) | la géométrie descriptive. | E. Comment |

maîtres civils.

e lieutenants ou sousefieuteuts, it structeurs-adjends 1 pour les langues flamande et allemande.

n le dessin de la figure.

RÉPÉTITEURS.

2 pour les mathématiques.

la géométrie descriptive.

la physique.

The state of the s

Le nombre des élèves est indéterminé.

lls sont divisés en quatre sections.

Les 1re et 2e sections comprennent les élèves de la 1re et 2e année, qui suivent les cours préparatoires.

Les 3e et 4e sections comprennent les élèves sous-lieutenants de l'école d'application.

ÉCOLE D'ÉQUITATION A YPRES.

L'école se compose : Any Sin and to ille de

1º D'un état-major;

2º D'un escadron d'instruction.

Phis, de cavaliers et actilleurs non montés, pour so Le personnel de l'école comprend : Mayana sal con

Зания A 39 Etat-major. чил гис прози

1 officier supérieur, commandant.

1 " » » » » en second.

1 capit. en second, comm. l'escadron d'instruction.

2 capit. en second, instructeurs.

2 lieutenants ou sous-lieutents, instructeurs-adjoints.

4 sous-officiers, sous-instructeurs.

1 vétérinaire, professeur d'hippiatrique.

1 vétérinaire-adjoint.

1 officier-payeur.

1 adjudant sous-officier.

1 trompette-major ou un trompette-brigadier.

1 sous-officier maître d'escrime.

1 maréchal-ferrant.

1 sellier. . baiareichni les savels est sydman all

ESCADRON D'INSTRUCTION, WITH MORE ALL

L'escadron d'instruction comprend les officiers et autres militaires appelés à suivre les cours; il se compose de :

1 division d'officiers d'instruction.

de sous-officiers d'instruction.

de brigadiers d'instruction.

d'officiers-élèves.

d'élèves maréchaux-ferrants.

d'élèves-trompettes.

Plus, de cavaliers et artilleurs non montés, pour soigner les chevaux.

ÉCOLE DES ENFANTS DE TROUPE A LIERRE.

Le personnel de l'école comprend :

1 capitaine-commandant.

2 lieutenants, gorheosa'l mmoo bocoes de Maso I

THE RESERVE TO THE PARTY OF THE

| 2 | sous-lieutenantsh merren superior destreure le directeur |
|---|--|
| ~ | sorgent-major nerroque reiofilo, mercerib-suos 1 |
| 1 | sergent-major. |
| 8 | sergents. |
| U | fourriers, dont un du grade de sergentamions à |
| 2 | fourriers, dont un du grade de seigent. |

- 16 caporaux, pris dans les enfants de troupequitos 1
- 5 tambours on cornets, dont quatre enfants de troupe.
 Plus, le nombre de soldats nécessaires aux divers services.

Le nombre des enfants de troupe admis jusqu'à présent à l'école est de trois cents; il sera porté jusqu'à cinq cents.

dan answers demonstruction A anverse common b

Construction d'affits et voitures avec leurs armements et dépendances, et réparation du matériel d'artillerie détérioré par l'usage.)

Le personnel de cet établissement comprend : 08

- 1 directeur, officier supérieur d'artilleries officiel
- 1 sous-directeur, officier supérieur d'artillerie
- 3 adjoints, officiers subalternes headmon el aniq
- 1 comptable, garde d'artillerie.

Plus, le nombre d'ouvriers d'après les constructions, etc., à faire.

FONDERIE DE CANONS A LIÉGE.

Fabrication de bouches à feu ; projectiles ; râteliers d'armes , ferrures pour l'arsenal d'Anvers , construction et réparation à l'équipage de ponts , et travaux divers .)

Le personnel de cet établissement comprend : mo s

1 directeur, officier supérieur d'artillerie.

1 sous-directeur, officier supérieur d'artillerie.

1 adjudant officiers subalternes.

1 comptable, garde d'artillerie being , xusnoges 81

MANUFACTURE D'ARMES DE GUERRE A LIÉGE.

(Fabrication d'armes neuves; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps de l'armée; réparation et transformation, d'après le système percutant, d'armes à few avec platines à silex, qui se trouvent dans les magasins de l'artillerie.)

Cet établissement comprend le personnel ci-après :

- 1 inspecteur, officier supérieur d'artillerie
- 1 sous-inspecteur, officier supérieur d'artillerie
- 4 officiers adjoints, mairaque raioffio, metostib 1

exécuter.

1 officier comptable que roioffic, motosrib anos 1 Plus, le nombre d'ouvriers que réclame le travail à

Plus, le nombre d'ouvriers d'après les constructions ÉCOLE DE PYROTECHNIE A LIÉGE.

(Manipulation de la poudre ; confection des artifices de guerre.)

(Fabrication de bouches à few projectiles, râtellers d'arme, ferreres pour l'arsona; 3b 3804mo, 3e l'annoeraq no.

- 1 directeur; officier supérieur d'artillerie.
- 2 officiers subalternes escildate too ob leanosreq of

3 maîtres artificiers.
1 maréchal des-logis chef, comptable. The service of the land of th

THE TOTAL PARTY PROPERTY.

Effectif général de l'armée.

D'APRÈS LE PROJET DU BUDGET DE 1849,

La force moyenne de l'armée est fixée, pour l'exercice 1849, à 32,378 hommes et 7,371 chevaux.

D'APRÈS LE MÊME BUDGET,

La dépense générale pour ledit exercice se résume ainsi qu'il suit :

Charges ordinaires et permanentes. fr. 25,039,443 80 Charges extraordinaires et tempo-

Dane, an lieu d'énumerer separement Bade, Bavière,

Suitavest de l'Allemagne, c'est-à-dire Bavière, Ward

rie un. Siste in entroume, meis ne est et 1,831,000 % no est mentre de ces fi compossiont r

"(rest hathat) de 00 krenteers, indique n. 102

TOTAL. 10, 10, 11, 1, fr. 27,280,000 »

Sur les tables des monnaies, pages 99 et suivantes.

Depuis 1837, la Bavière, le Wurtemberg, les duchés de Bade, de Hesse-Darmstadt et de Nassau, et la ville libre de Francfort, ont adopté un système monétaire uniforme. Le marc de Cologne (233⁵⁷,855) est divisé en 24 ^{1/2} florins. Il y a des pièces d'un, d'un ^{1/2}, de 2 florins et de 3 ^{1/2} florins ou 2 écus de Prusse. Les pièces de 3 florins n'existent pas.

Le gulden (florin) a un poids de 105,6054 (poids légal); il contient (d'après la loi) 95,54 d'argent pur; son titre est 0,9.

La valeur du florin ou gulden est de fr. 2 12 cs; les pièces de ½, 2 et 3 ½ florins ont le même titre; leur poids et leur contenance d'argent sont à proportion. Les pièces d'un et de 2 florins, fabriquées avant cette époque, ne sont plus dans la circulation.

L'ancien florin de l'Allemagne occidentale et méridionale n'était qu'une monnaie de compte; il n'en existait pas une seule pièce; mais néanmoins, il était l'unité généralement introduite; 24 de ces fl. composaient 1 marc d'argent, donc il valait 95°,7439 ou 2fr,164.

Le risdale (reichsthal) de 90 kreutzers, indiqué p. 102, a également cessé d'être en usage; il n'a jamais été une pièce monnayée, mais servait comme monnaie de compte.

Donc, au lieu d'énumérer séparément Bade, Bavière, Francfort, il conviendrait de dire:

Sud-ouest de l'Allemagne, c'est-à-dire Bavière, Wur-

temberg, Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau, Francfort : système (Fuss) de 24 ½ florins par marc de Cologne.

Florin. (comme ci-dessus). q zaoitutitai sao

4/2 fl. . . . , 2 fl. . . . , 3 1/2 fl., ou 2 écus de Prusse. Couronne (à peu près égale à la couronne de Brabant). Or (ducats), comme sous Francfort.

Les monnaies d'or nommées sous Bade et Bavière pourraient être conservées.

Le ropfstuck (Bavière) ne se fabrique plus en Bavière, mais la même pièce d'Autriche (20 kr. de ce pays) circule aussi en Bavière, etc.

La table p. 115 mériterait aussi une révision, parce le florin du système actuellement en vigueur ne vaut plus fr. 2 15 cs, mais seulement fr. 2 12 cs; aucun doute n'est possible à cet égard. Les Gouvernements qui ont adopté ce système ont déclaré que le marc de Cologne doit égaler 23357,855. Cette quantité d'argent fin donne 24 ½ florins. Le franc a légalement 4 ½ grammes, donc $\frac{233,855}{4,5}$ ou 51 fr,96 font 24 ½ florins; en conséquence

51.96 21.96 24.5 21r,1208 sont l'équivalent du florin, quand on n'a pas égard à la tolérance.

(Ce qui précède est extrait d'une lettre que j'ai reçue de M. Ch.-II. Rau, professeur à l'université de Heidelberg, quand les tables des monnaies étaient déjà imprimées; ces tables seront modifiées dans l'Annuaire de 1850, conformément aux observations de M. Rau.

Les M. Que A at water proventent amin l'année dour, le veleve

Caisses de prévoyance en faveur des outriers mineurs.

Ces institutions philanthropiques, formées par l'association libre des exploitants de mines, démontrent quelle est la puissance du levier de l'association pour opérer le bien. Environ 48,000 ouviers mineurs, réunis en Belgique dans six caisses communes de prévoyance, réparties d'après les subdivisions de nos bassius houillers et de nos gites métallières, se voient protégés, eux, leurs femmes et leurs enfants, contre les suites des accidents si fréquents dans l'exercice de leur profession. Aidés par leurs maîtres et par un subside de l'Etat, accumulant sagement une réserve, ils ont obtenu, pendant l'année 1847, une recette totale de plus de 800,000 francs, dans laquelle leurs propres cotisations figurent pour une somme de 518,774 francs.

En ramenant au chiffre 100 le total des recettes des caisses de prévoyance; on voit la proportion dans laquelle entrent les différentes branches de leurs revenus :

Les caisses communes, établies dans chaque subdivision principale du terraio minier, sont instituées pour pourvoir aux cas les plus graves d'accident, entraînant le plus souvent une pension viagère. Comme secours extraordinaires, quelques caisses pensionnent de vieux ouvriers mineurs. Les caisses particulières, érigées près de chaque exploitation, secourent les blessés et les maludes. On n'a cherché à établir, entre les exploitations, un lien commun de solidarité, que pour les charges les plus lourdes.

La caisse montoise reçoit un subside annuel de 5,000 francs de la Société générale, de la Société de commerce et de la Société des capitalistes réunis dans un but de mutuelité; ce subside est spécialement affecté à l'instruction des énfants de la classe des ouvriers mineurs. La caisse montoise affecte de plus à cet objetune somme de 4,000 francs. Elle accorde un subside de 500 francs à la Société de St-Jean-François Régis, fondée au Borinage pour prévenir les désordres des unions illicites dans la classe ouvrière.

Les tableaux suivants présentent, pour l'année 1847, le relevé des recettes et des dépenses des différentes caisses. THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR

Caisses de prévoyance en faveur des ouvriers mineurs. - Année 1847.

RECET TES.

| | CAISSES COMMUNES DE PRÉVOYANCE. | | | | CAISSES PARTICULIÈRES DE SECOURS. | | | | Тотац | |
|--|--|-------------------------------------|---------------------------|--|--|--|--|---|--|--|
| DES SOCIÉTÉS. | Retenues sur les salaires. | Subventions des exploitants. | Subsides de l'État. | Autres recettes. | Total. | Retenues sur les salaires. | Subventions des exploitants. | TOTAL. | général. | |
| Caisse de Mons — de Charleroy, — du Gentre — de Liége — de Namur — du Luxemb. | fr. c. 48,490 16 33,143 79 12,015 57 31,439 99 5,408 86 914 74 | 12,015 57 31,439 99 10,817 73 | | fr. c. 18,119 17 13,561 55 2,735 29 18,652 72 534 87 390 " | fr. c, 131,099 49 88,849 14 29,266 43 93,532 70 19,261 46 3,419 48 | 103,158 80 16,103 » 150,891 55 4,167 24 | Control of the Contro | fr. c. 140,817 41 113,492 85 18,474 06 155,749 13 5,663 64 1,232 14 | 202,341 99 47,740 49 249,281 83 24,925 10 | |
| TOTAUX | 131,413 11 | 136,821 99 | 43,200 » | 53,993 60 | 365,428 70 | 387,361 31 | 48,067 92 | 435,429 23 | 800,857 93 | |

DÉPEN SES.

| | in in the second second | NAME OF STREET | V. CHARLES | | | | | |
|---------------------------|--|---|--|--|--|--|--|------------------------------------|
| DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS. | Pensions | Instruction et améliorat ⁿ morale. | PRÉVOYANCE. Frais d'administra- tion. | Total. | CAISSES particulières de secours. | Total général, | AVOIR au 1°r janvier 1848. | CHARGES au 1°r janvier 4848. |
| Caisse de Mons | fr. c. 99,716 99 52,053 18 23,173 " 45,276 32 10,347 88 1,364 30 | n n n | fr. c. 5,299 27 2,980 39 599 70 1,302 80 1,312 69 235 05 | fr. c. 114,166 26 55,033 57 23,772 70 46,579 12 11,660 57 1,599 35 | 92,419 94 17,285 68 132,577 66 5,413 96 | fr. c. 246,816 25 147,453 51 41,058 38 179,156 78 17,074 53 2,831 49 | 255,697 35 225,838 62 62,139 59 299,568 60 24,713 11 | |
| TOTAUX. | 231,931 67 | 9,150 » | 11,729 90 | 252,811 57 | 381,579 37 | 634,390 94 | 880,376 59 | 169,248 05 |

Sur l'emploi des tables pour la réduction des hauteurs du baromêtre métrique à la température de zéro degré, et pour le calcul des observations faites au psychromètre d'August, pages 126 et 129.

Supposons que le baromètre marque 766mm, 42, et son thermomètre + 12°,6; on cherche, dans la table de la page 126, le nombre 1mm, 48 correspondant à la hauteur indiquée et à la température de 12°; on l'augmente de 0mm, 07 correspondant à 0°,6, et en retranchant la somme 1mm, 55 de 766mm, 42, on a pour la bauteur barométrique réduite à la température de zero degré: 764mm, 87. Pour des températures un-dessus de zéro, la correction est toujours négative; elle est positive pour des températures au-dessous de zéro.

Soient maintenant t=+129.4 et t'=119.0, les températures indiquées par le thermomètre à boule seche et par le thermomètre à boule mouillée du psychromètre, sous la pression de 760mm, 00 cherche, dans la leviable de la page 129, les nombres 10mm,98 et 10mm,07 qui expriment les tensions de la vapeur d'eau correspondant aux températures 129.4 et 119.0; on prend la différence 19.4 de ces deux températures; et l'on cherche, dans la 2me table, le nombre 0mm,83 correspondant à t-t'=19.4; on retranche 0mm,83 de 10mm,07 correspondant à t', et la différence 9mm,24 exprime la tension de la vapeur contenue dans t'

Si t et t' étaient négatifs, on prendrait la différence t-t' négativement, et l'on chercherait le nombre correspondant à t-t' négatif: ainsi soient, sous la pression de 770^{mim} , $t=-10^{\circ}$, $t'=-12^{\circ}$; la tension de la vapeur contenue dans l'air sera

2mm,30 — 1mm,07 = 1mm,23.

Pour calculer l'humidité relative, c'est-à-dire le rapport entre la quantité de vapeur contenue dans l'air et celle qu'il pourrait contenir à la température donnée, on divisera, dans notre premier exemple 9mm,24, tension de la vapeur contenue dans l'air, par 10mm,98, tension correspondant à la température t = 12,4. Dans le second exemple, il faudra diviser 1mm,23 par 2mm,63: les humidités relatives seront respectivement 84,1 et 46,8.

recteur de l'observatoire.

Arrêté concernant les récompenses à accorder aux meil-

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, mound al our enorogane

Vu l'arrêté du 24 septembre dernier, par lequel le Roi institue des primes et médailles d'encouragement, à distribuer annuellement aux auteurs belges des inventions et découvertes utiles, et des instruments et machines les plus perfectionnés;

Considérant que, quant aux chronomètres qui seront envoyés à l'exposition, il sera accessaire de vérifier journellement, pendant un certain laps de temps, l'exactitude de leur marche;

la différence 10,4 de ces deux températures; et l'on cherche, dan

la 2me table, le nombre 0mm,83 corresponda: ariann A = + 1°, 4 on retrauche 0mm,83 de 10mm,07 correspondant & c. et la diff.

Les auteurs de chronomètres qui voudront concourir pour l'obtention de primes ou médailles, aux termes de l'arrêté du Roi du 24 septembre 1832, devront remettre ces instruments à l'Observatoire astronomique de Bruxelles, avant le 1er janvier de chaque année. Ils y resteront déposés pendant six mois au moins, et leur marche sera observée et annotée chaque jour par le directeur dudit observatoire, dans un registre tenu à cet effet, et qui restera constamment ouvert à l'inspection du public.

Le jugement sera prononcé par la commission instituée par l'arrêté royal précité, à l'intervention du directeur de l'observatoire.

Une expédition du présent arrêté sera adressée à M. le directeur de l'Observatoire et à la commission administrative du musée des arts et de l'industrie, avec invitation d'en assurer l'exécution, chacun en ce qui le con-Bruxelles, octobre 1832. cerne.

DE THEUX.

in selico le sellezand a el meri e e el cumajo

siglashe asteritudes el AVIS, devised0 leh suetherit ion d'en assurer l'exécution. chacus en ce uni le con-

D'après une décision de l'administration communale, c'est l'horloge de l'hôtel de ville qui doit servir de régulateur légal du temps, à Bruxelles; cette horloge marque le temps moyen, et sa marche est réglée d'après la pendule de l'Observatoire. C'est pour ce motif, que les mouvements des astres ont été calculés en temps moyen dans cet Annuaire.

Les horlogers peuvent régler leurs chronomètres à l'Observatoire, ou même les déposer dans cet établissement pour y faire vérifier leur marche (1).

La méridienne de Ste-Gudule à Bruxelles et celles qui ont été tracées dans les principales villes de la Belgique peuvent servir au même objet (2); mais il est important, dans ce cas, de ne pas confondre le temps vrai avec le temps moyen; la méridienne donne le midi vrai, qui répond, en temps moyen, à une certaine heure calculée pour chaque jour de l'année, dans cet Annuaire, sous le titre de Temps moyen au midi vrai. C'est le temps que doit marquer une bonne montre, quand le centre de l'image solaire tombe sur la méridienne

- (1) Voyez l'arrêté qui précède.
- (2) Les méridiennes tracées sont celles de Bruxelles, Anvers, Louvain, Malines, Liége, Alost, Gand, Termonde et Lierre.

CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF

Maturité des fruits.

| | SOM | MES | |
|---------------------|--|-----------------------|--|
| DATES. | des carrés des tempé- rat. | des tempé- rat. | PLANTES. |
| 3 juin . | 11780 13400 | 1022 1110 | Fragaria vesca. Prunus cerasus. <i>Bigarreau</i> . |
| 10 " | 14200 14400 | 1150 1168 | Ribes rubrum. |
| 12 " | 14700 | | - rubrum fr. albo. |
| 16 × | 15880 16380 | | Daphne mesereum. Rubus idæus. |
| 18 " | 16380 | | Pyrus cerasus lusitanica. |
| 22 n | 17400 | | Ribes grossularia fr. albo. |
| 22 » | 17400 23670 | 1370 1750 | — — fr. rubro. Prunus cerasus var. borealis. |
| 14 juillet. 28 " | 27560 | | Colutea aborescens. |
| 11 août . | 31440 | RESPONSE CONTRACTOR | Prunus domestica. |
| 14 n | 32250 | | Amygdalus armeniaca. |
| 15 n | 32500 | | — persica fructu lœvi. Corylus avellana. |
| 18 » | 33000 34809 | | Pyrus communis. |
| 6 octob. |) 2000) | , , , , | Vitis vinifera fr. rubro. |
| 9 » | , 3 ; 1 (1) | (1)) | fr. albo. |
| | | .33000 | Long Total Control of the Control of |

NOTICES ET RAPPORTS

Dapline mesatenim, 16500 in circ. Rubus idens. Pyrus cerasus lusitanica. Silum, ossularia is, allono, ida

annovar at that RAPPORT squal sman na har

adressé à M. le Ministre de l'Intérieur, sur l'état et les travaux de l'Observatoire royal, pendant l'année 1848.

marepondu su double bur que nous evious en les fai

Monsieur le Ministre, dibb ch orbustquins mot

CALLET AND THE

C'est le dixième rapport annuel que je viens vous présenter, en exécution de l'arrêté royal du 4 mars 1839, sur l'état et les travaux de l'Observatoire dont la direction m'est confiée.

J'avais eu l'honneur de vous faire connaître, dans mon rapport précédent, que le plan des observations suivi depuis 1842, subirait des modifications importantes à partir du 1er janvier 1848. Ces modifications ont eu lieu en effet; je vais tâcher d'en exposer sommairement les principaux résultats.

Météorologie et physique du globe. — Pour répondre à un appel adressé à notre Gouvernement par la Société royale de Londres, et pour réunir en même temps tous les éléments nécessaires à la connaissance de notre climat, un vaste système d'observations fut entrepris au commencement de 1842. Il consistait à observer, nuit et jour, d'une manière à peu près continue, outre les instruments de météorologie, les appareils destinés à constater les variations de la déclinaison, de l'inclinai-

son et de l'intensité du magnétisme terrestre. On observait en même temps l'électricité de l'air, le rayannement solaire, les températures de la terre et les époques de la floraison.

Il y a lieu d'espérer que l'ensemble de ces observations pénibles, dont on achève d'imprimer les résultats, aura répondu au double but que nous avions en les faisant. Nous avons désormais les éléments nécessaires pour entreprendre de déterminer d'une manière satisfaisante, l'état du climat de la Belgique. Ce vaste travail, qui intéresse à la fois toutes les sciences, et particulièrement l'agriculture, sera donné successivement, et par chapitres séparés, dans les différents volumes des Annales de l'Observatoire. Deux parties ont paru jusqu'ici; elles concernent : 1º le rayonnement solaire et les températures de l'air et du sol; 2º les époques de la feuillaison, de la floraison, de la fructification et de l'effeuillaison des plantes; 3º la direction, la force, la durée et les caractères des vents. La troisième partie, dont je m'occupe en ce moment, se rapporte à l'électricité atmosphérique, aux orages et à l'état du ciel.

Bien que les données déjà recueillies soient nombreuses et satisfaisantes, les observations météorologiques n'en ont pas moins été continuées avec soin; seulement j'ai réussi à substituer, en partie, des machines aux observateurs. Trois grands instruments, mus par des mouvements d'horlogerie, enregistrent maintenant par eux-mêmes, et d'une manière continue, les variations du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre, de la CANALAN DAVISED

force et de la direction du vent, ainsi que de la quantité de pluie, de grêle ou de neige. Notre Observatoire, sous ce rapport, est peut-être l'un des plus complets qui existent.

Il ne faut pas eroire toutefois que les instruments rendent les observateurs inactifs; j'ai déjà fait remarquer, dans mon dernier rapport, qu'ils ne procurent guère d'économie de temps, si l'on considère combien ils exigent de surveillance et combien il faut de précautions pour recueillir leurs indications L'avantage qu'ils présentent, et ect avantage est important, c'est de ne pas assujettir à faire le travail à des instants déterminés, et à se trouver sur pied aux différentes heures de la nuit.

On a déjà pu juger de l'intérêt immense qui se rattache à un système régulier d'observations météorologiques faites à Bruxelles, d'après un travail remarquable présenté à l'Association britannique, par le célèbre astronome anglais, sir John Herschel. Bruxelles. d'après ce savant, formerait un point remarquable à la surface du globe; ce serait un point nodal dans le système des ondes atmosphériques qui se propagent au-dessus de l'Europe.

Astronomie. — Les observations astronomiques ont commence d'une manière régulière à partir du 1er janvier de cette année. Ces observations se font plus particulièrement aux instruments méridiens; elles ont surtout pour objet de déterminer les positions absolues des étoiles dont la détermination laisse encore à désirer;

nous avons placé en première ligne les étoiles doubles et multiples, en portant notre attention sur l'étoile principale de chaque groupe.

Les travaux faits à la lunette méridienne ont eu aussi pour objet de contrôler des séries d'observations que j'avais faites en 1837 et 1838, et qui n'ont pas encore été publiées, an all'up, roques somme man anno series

Les calculs de réduction nous ont porté à examiner avec soin la marche de la pendule astronamique de Kessels, placée à côté de la lunette méridienne. Cette marche a été généralement très-satisfaisante depuis douze ans que nous l'observons. La pendule a été nettoyée à la fin de 1845, par M. Von Dieck, et depuis cette époque, son retard diurne a été, à peu près invariablement d'un peu plus de 5 secondes. Je n'ai pas cru devoir chercher à faire disparaître ce retard, d'après le principe que j'ai adopté, et dont je me suis toujours bien trouvé, de ne toucher à un instrument que dans la plus absolue nécessité. Le tableau suivant fera connaître la marche de la pendule.

l'Europa.

Astronomia. — Les observations astronomiques ont commencé d'une menière régulière à partir du l'« jeu» (es de cette annés. Ces observations se font plus partirulièrement sur instruments méridieus; elles ont surcont paur objet de déterminer les positions alsolues des étaites dont la détermination laisse encore à désirer.

andes atmospherianes qui se propagent au-dessus de

| MOIS. | 1846. | 1847. | 1948. |
|--------------|----------------------|--------------------------|--|
| Janvier | — 3 ⁸ ,32 | — 3,53 | - 2,85 - 4,39 |
| Février | -3,59 $-3,52$ | — 3,13 — 3,35 | _ 3,96 |
| Avril | - 2,74 - 3,77 | - 3,16 100 - 4,21 101 | 3,55 - 3,76 |
| Juin Juillet | -3,53 $-2,72$ | - 3,02 - 3,53 | $\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$ |
| Août | - 2,92 - 2,55 | - 3,12 - 2,66 | - 3.34 - 3,45 |
| Octobre | - 2,47 - 2,50 | - 2,90 - 3,17 | 3,39 |
| Décembre | - 3,59 | = 3,39 | ipioOr avolit |
| Année | - 3,02 | _ 3,26 | a most ol |

Quant à la lunette méridienne, on peut la considérer comme un des instruments les plus parfaits qui soient sortis des ateliers du célèbre artiste Gambey. Les deux corrections pour la collimation et pour la déviation azimutale sont restées à peu près constantes, et si faibles que, pendant le cours de l'année, il n'a pas fallu toucher une seule fois à l'instrument pour les modifier.

La troisième correction, celle relative à l'inclinaison de l'axe, avait progressivement augmenté, d'une manière très-faible à la vérité, depuis le commencement de l'année; et, vers la fin de juin, elle s'élevait à 7",77 ou bien à une demi-seconde en temps environ. L'axe qui était soulevé à l'ouest fut abaissé un peu; et, depuis cette époque, il a fléchi très-légèrement dans un sens opposé, comme l'indiquera le tableau suivant:

| Janvier. 81.8 | • | | 18 | n | | | - 4,76 |
|---------------|---|---|--------|---|---|---|--------|
| Février | | | 66 | | • | | - 5,85 |
| Mars | | | | | | • | - 5,60 |
| Avril | | | • | | • | | - 6,80 |
| Mai | | | 50 4 5 | • | • | | - 7,20 |
| Juin | | • | ee. | 8 | • | | - 7,77 |
| Juillet | | • | 88. | • | • | | + 0,18 |
| Août | | • | YA. | • | | | + 0,77 |
| Septembre | | • | •n | | • | | + 0,82 |
| Octobre | • | • | | | • | | + 1,22 |
| Novembre | • | | · NAME | • | • | • | + 1,60 |
| | | | | | | | |

Le beau cercle mural de Troughton a également fonctionné d'une manière satisfaisante. Les calculs de réduction ne sont point encore terminés; cependant on peut juger par les réductions partielles qui ont été opérées, combien la position de l'instrument est stable et avantageuse.

J'ai profité, aux mois d'avril et de mai, des observations faites sur les doubles passages de la polaire, soit directement soit par réflexion sur le mercure, pour vérifier les déterminations que j'avais obtenues antérieurement pour la latitude de notre observatoire. Cette discussion

CARL TO A TEACH A STORE OF THE STATE OF

a fait voir que, peudant l'intervalle de trois mois environ, le point, horizontal du limbe n'avait point varié de plus de la valeur d'une seconde d'arc. Quant à la latitude, déterminée par quelques étoiles circompolaires; elle a donné pour valeur 50°51′10″,36. Cette détermination s'écarte extrêmement peu de celles que j'avais déduites de deux séries d'observations de la polaire, en 1836, savoir:

La latitude et la longitude de l'Observatoire de Bruxelles semblent donc déterminées avec toute la précision que comporte l'état actuel de la science. Elles fourniront des éléments précieux pour servir de point de départ à la triangulation du royaume, qui continue à laisser une lacune dans le grand réseau géodésique dont on a couvert l'Europe, lacune que le Gouvernement semble avoir pris à cœur de faire disparaître. Espérons que bientôt il ne restera plus de villes en Belgique dont la position géographique ne soit parfaitement connuc; et que, sous ce rapport encore, nous ne resterons pas au-dessous des autres pays civilisés qui nous entourent.

L'éclairage au gaz a parfaitement réussi dans la grande salle d'observation: un bec éclaire la pendule de Kessels,, et un second bec est placé de manière à éclairer à la fois le réticule de la lunette méridienne et celui du cercle mural, ainsi que les microscopes de ce dernier instrument. Cette innovation est aussi avantageuse sous le rapport de l'économie que de la sûreté des observations.

Publications. — Comme je l'annonçais dans mon dernier rapport, le tome VI des Annales de l'Observatoire royal a été publié au commencement de cette année

On achève en ce moment d'imprimer le tome VII de la même collection, contenant les observations de météorologie et de physique du globe, faites pendant les années 1846 et 1847. Il comprendra, par forme d'introduction, le résumé des observations de l'électricité de l'air, depuis 1842, formant le chapitre IV de l'ouvrage sur Le climat de la Belgique. J'ai l'espoir de pouvoir, dans le volume suivant, commencer la publication de toutes les observations astronomiques arriérées.

L'Annuaire de l'Observatoire royal, pour 1849, est le seizième de la collection. L'accueil encourageant, fait à ce petit ouvrage, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, permet de croire qu'il a toute l'utilité pratique que je me suis efforcé de lui donner dès son origine. Le concours bienveillant de plusieurs notabilités dans les différentes branches de l'administration, a singulièrement contribué à rendre ma tâche moins difficile.

J'ai continué à publier, sous les auspices de l'Académie, dans le tome XXI de ses Mémoires, la suite des Observations des phénomènes périodiques pour une vingtaine de localités différentes de l'Enrope. Ces observations concernent à la fois les phénomènes du règue

CALLAN DUNG

végétal et du règne animal. Elles ne forment qu'une faible portion de celles qui s'exécutent à la surface du globe en vue de répondre à l'appel adressé par l'Académie royale de Belgique, aux naturalistes de toutes les nations.

Je devrais, pour achever de justifier l'emploi de mon temps, faire connaître la part que j'ai prise aux travaux de l'Académie royale, soit comme membre, soit comme secrétaire perpétuel; de même que mon intervention dans les commissions, et spécialement dans les commissions permanentes, où le Gouvernement a cru ma présence utile, telles que la commission centrale de statistique, la commission des annales des travaux publics, la commission administrative de la Bibliothèque royale, te conseil pour la caisse des pensions des veuves et orphelins des professeurs de l'enseignement supérieur.

Pai été appelé récemment encore à faire partie d'une commission nouvelle, instituée pour terminer les opérations qui se rattachent à la vérification du mètre-étalon déposé au Ministère des finances. Ce mètre avait été comparé, au mois d'août 1839, à l'étalon prototype du mètre conservé aux archives de France, par une commission mixte composée, d'une part, de MM. Arago, Bouvard, Gambey et Daunou, et de l'autre, de MM. Teichmann, Dumortier et de moi. Il reste encore à déterminer la dilatation linéaire du platine employé à la confection du mètre que nous possédons, si l'on veut en faire usage; c'est de cette opération délicate que la nouvelle commission aura plus particulièrement à s'occuper.

Instruments et Bibliothèque. — Il a fallu, pendant le cours de cette année, payer une somme de 2,000 francs, formant le complément du prix de la lunette mobile de huit pouces d'ouverture, construite par Cauchoix.

L'Observatoire a également acquis un instrument ingénieux, imaginé par M. le professeur Bravais, et construit par l'excellent opticien M. Soleil, pour étudier les différentes particularités des halos, des parhélies, etc. Cet instrument ajoute un nouveau prix à la collection d'appareils que nous possédions déjà pour l'étude des phénomènes relatifs à la météorologie, collection qui excite l'intérêt de tous les savants qui visitent notre établissement.

La modicité du budget de l'Observatoire doit nécessairement restreindre les acquisitions en faveur de la bibliothèque. Cependant les échanges que permettent de faire les publications des Annales et de l'Annuaire de l'Observatoire, nous ont procuré des collections précieuses; nous recevons aujourd'hui à peu près toutes les publications qui se font dans les grands établissements astronomiques des différents pays; et, ce qui doit nous être plus précieux encore, nous recevons de ces différents établissements des communications particulières et des témoignages de sympathie qui faoilitent singulièrement nos travaux.

Bâtiments, — Des réparations importantes ont eu lieu dans les bâtiments de l'Observatoire, pendant le cours des dernières années; cependant elles ne sont point encore entièrement terminées. Les eaux pluviales ont un écoulement très-difficile le long de la terrasse, et elles contribuent à entretenir de l'humidité dans les salles d'observation. Il serait important de remédier à cet état de choses, dans l'intérêt de la conservation des instruments. La plupart des boiseries qui appartiennent aux portes et fenêtres n'ont pas été repeintes depuis la construction du bâtiment; elles devraient également être entretenues dans un état convenable.

Je crois devoir rappeler aussi que l'Observatoire n'est point muni de paratonnerres, et que sa position dans un des points les plus élevés de la ville présente des chances nombreuses de danger.

Aides. — MN. Mailly, Bouvy et Houzeau ont continué à me seconder avec zèle et intelligence. Il m'est agréable d'avoir à reproduire ici les éloges que je leur ai donnés dans mes rapports précédents; je dois en dire autant de M. Grégoire qui, pour la partie des observations, remplace M. Beaulieu, plus spécialement chargé de l'entretien des instruments.

Vous le savez, Monsieur le Ministre, aucun huissier, aucun domestique n'est attaché à l'Observatoire. Tout le service doit se faire par la concierge, et s'exécute par suite d'une manière fort incomplète.

Quelques chronomètres et pendules ont été déposés à l'Observatoire par des horlogers qui désiraient en faire constater la marche. Comme il n'était pas question de concourir pour des récompenses instituées par le Gouvernement, je n'ai point à parler ici des résultats

des observations sur la marche de ces instruments ; ils ont été communiqués aux constructeurs mêmes un la

Le directeur de l'Observatoire,
A. QUETELET.

Bruxelles, le 28 novembre 1848.

n'est point ment de paratonnerres, et que sa position ans un des points les plus élevés de la ville préagnte sa chances nombreuses de dangor.

Aides. — MM. Mailly, Bouvy et Houseau ont continué à me seconder avec zèle et intelligence, Il m'est gréable d'avoir à reproduire ici les éloges que je leur i donnés dans mes rapports précédents; je dois en lire autant de M. Grégoire qui, pour la partie des obervations, remplage M. Beaulien, plus spégialement

Vons le savez, Monejeur le Ministre, aucun huissier, uoun domestique n'est attaché à l'Observataire Tout le ervice doit se faire par la concierée, et s'exécute par

Queludes chronomètres et pendules out été déposés à Observatoire par des horlogers qui désiraient en faire ouslater la marche, Comme il n'était pas question e concourir pour des récompenses instituées par le fouvernement, je n'ai point à parler ici des résultats